



CACP National Traffic Conference
**Road Safety Strategy 2025:
Leading the Way**

Conférence nationale de l'ACCP
sur la sécurité routière
**Stratégie de sécurité
routière 2025 : Tracer la voie**

May 6 – 8 mai, 2019
Ottawa, Ontario

Objectif de la conférence

Réunir des intervenants en application de la loi et en sécurité routière pour échanger connaissances, pratiques exemplaires, leçons apprises et données de recherche sur des priorités actuelles et émergentes en matière de sécurité routière au Canada.

Les séances porteront sur les domaines suivants de la Stratégie de sécurité routière 2025 :

- groupes cibles d'usagers de la route (conducteurs commerciaux, conducteurs jeunes/inexpérimentés, conducteurs médicalement vulnérables);
- facteurs contribuant à des accidents et collisions (drogues [cannabis], alcool, distraction, fatigue, vitesse, etc.);
- interventions visant à améliorer la sécurité routière (technologie, législation et réglementation, éducation et sensibilisation publique, application de la loi, formation, etc.).

Public cible

- Superviseurs affectés à des tâches directement liées à la circulation routière
- Officiers supérieurs
- Dirigeants d'organismes partenaires voués à la sécurité routière
- Responsables gouvernementaux / décideurs clés / personnel travaillant à l'élaboration de politiques

Lundi 6 mai 2019

17 h à 19 h InSCRIPTION (*foyer de la salle de bal AB*)

Mardi 7 mai 2019

7 h InSCRIPTION (*foyer de la salle de bal AB*)

7 h à 16 h 15 Exposition (*salle de bal B*)

7 h à 8 h 25 **Petit déjeuner** (*aire d'exposition*)

8 h 25 à 16 h 15 **Séances plénières** (*salle de bal A*)

8 h 25 à 8 h 40

Mot de bienvenue

- Chef intérimaire Steve Bell, Service de police d'Ottawa
- Surintendant principal Charles Cox, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, coprésident, Comité sur la sécurité routière, Association canadienne des chefs de police

Modératrice

Surintendante Joan McKenna, Service de police d'Ottawa

SÉANCE 1

8 h 40 à 9 h

Discours-programme - Tracer la voie de la sécurité routière

Objectif

L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports du Canada, abordera les défis et les opportunités qui se présentent aux gouvernements et aux intervenants dans le monde des transports, un domaine en constante évolution.

La collaboration entre les gouvernements, l'industrie et les partenaires locaux est essentielle pour suivre le rythme du développement des nouvelles technologies.

Plusieurs de ces innovations, notamment celle qui permettent une plus grande automatisation des véhicules, offrent l'opportunité d'améliorer la sécurité des Canadiens.

Un aspect important de la modernisation des transports est la protection et l'encadrement de l'utilisation des données collectées par les véhicules, afin d'assurer que les Canadiens en retirent des résultats tangibles.

Présentateur

- L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports du Canada

Modérateur

Surintendant principal Charles Cox, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, coprésident, Comité sur la sécurité routière, Association canadienne des chefs de police

SÉANCE 2

9 h à 9 h 45

Une vision mondiale de la sécurité routière : de l'échelle nationale à l'échelle locale

Objectif

Selon le *Rapport de la sécurité routière dans le monde - 2018* publié par l'Organisation mondiale de la santé, le nombre annuel de décès dus à des accidents de la route a atteint 1,35 million à l'échelle mondiale. Les traumatismes dus à des accidents de la circulation sont maintenant une des principales causes de mortalité chez les enfants et les jeunes adultes, de 5 à 29 ans. Les piétons, les cyclistes et les motocyclistes représentent une part disproportionnée des victimes, en particulier dans les pays en développement. La Semaine mondiale de la sécurité routière des Nations unies se tient cette année sur le thème du leadership en faveur de la sécurité routière (du 6 au 12 mai). Dans cette séance, les participants apprendront comment le leadership exercé à l'échelle des pays et des localités a eu bénéficié à la sécurité routière.

Présentateurs

- Paul Boase, chef, Utilisateur routier, Direction de la sécurité routière, Transports Canada
- Rob Wilkinson, coordonnateur, Programme d'amélioration de la sécurité des routes, Ville d'Ottawa

Modérateur

Surintendant principal Charles Cox, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, coprésident, Comité sur la sécurité routière, Association canadienne des chefs de police

SÉANCE 3

9 h 45 à 10 h

Protocole de collaboration dans les enquêtes sur les accidents ferroviaires mortels en Ontario

Objectif

Des morts non suspects surviennent à une fréquence alarmante dans les transports ferroviaires marchandises et passagers, les transports en commun, les trains légers et les métros partout au Canada. Les corps de police compétents sur les lieux des accidents doivent coordonner leur action avec des partenaires ayant des responsabilités communes ou distinctes, notamment les représentants des coroners et les policiers ou autres agents des services de sécurité des chemins de fer. Les données révèlent que la mosaïque actuelle d'accords multilatéraux contribue à des délais longs et inutiles dans la réalisation des mandats des divers partenaires intervenant sur le lieu d'un accident et dans le retour des opérations à la normale dans les réseaux de transport. Souvent, il y a d'importantes répercussions pour la sécurité publique. Ce

bref exposé présentera un nouveau protocole de collaboration qui, à la suite de vastes consultations entre intervenants provinciaux et nationaux, sera lancé en Ontario en mai 2019 et pourrait s'étendre à l'échelle nationale dans les mois suivants.

Présentateurs

- Norman E. Taylor, président, Global Network for Community Safety
- D^r Reuven Jhirad, coroner en chef adjoint de l'Ontario

Modérateur

Surintendant principal Charles Cox, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, coprésident, Comité sur la sécurité routière, Association canadienne des chefs de police

10 h à 10 h 30 **Pause-réseautage** (*aire d'exposition*)

SÉANCE 4

10 h 30 à 11 h 45

En route vers la Vision Zéro

Objectif

Des stratégies Vision Zéro sont mises en œuvre dans divers endroits, partout au monde, et elles produisent d'impressionnantes améliorations de la sécurité routière. Dans cette séance, les présentateurs expliqueront ce qu'ils font pour promouvoir Vision Zéro, insistant sur l'importance de partenariats coopératifs avec les organismes locaux d'application de la loi.

Présentateurs

- Tony Churchill, ingénieur principal de la circulation, responsable de la sécurité routière, Voirie - Ingénierie de la circulation, Ville de Calgary
- Pamela Fuselli, vice-présidente, Transfert des connaissances et des compétences, Relations avec les intervenants, Parachute Canada
- Jacquelyn Hayward, directrice, conception et gestion de projet, Services de transport, Services d'infrastructure et de développement, Ville de Toronto

Modérateur

Surintendant Scott Baptist, Service de police de Toronto

11 h 45 à 12 h 45 **Déjeuner** (*aire d'exposition*)

SÉANCE 5

12 h 45 à 13 h 45

Sécurité des véhicules commerciaux : Application de la loi et perspective de l'industrie

Objectif

L'industrie des véhicules commerciaux est vitale pour l'économie du Canada. Elle assure la circulation efficace de la plupart des biens partout au Canada et au-delà des frontières. Considérant les dimensions et le poids des véhicules commerciaux ainsi que la responsabilité de l'industrie du camionnage de partager son milieu de travail avec les automobilistes canadiens, la réduction du nombre de véhicules commerciaux impliqués dans des collisions routières revêt une importance cruciale. La grande majorité des flottes et des conducteurs de l'industrie du camionnage sont professionnels et respectent les lois, mais il reste place à amélioration. En établissant des partenariats et en élaborant conjointement des stratégies d'application de la loi, les administrateurs du secteur, les entités d'application de la loi et l'industrie peuvent ensemble rendre les routes plus sûres pour tous les usagers tout en assurant la viabilité du réseau de transport et de distribution à la disposition de diverses industries qui en ont besoin, comme la fabrication, la vente au détail, la construction et la production de matières premières. Cette séance abordera les tendances de l'heure en matière de sécurité, la technologie au service de la conformité, les plans d'action de futurs projets pilotes et diverses stratégies de l'industrie du camionnage, des entités d'application de la loi et des administrateurs des transports routiers.

Présentateurs

- Surintendante Christine Gilpin, M.O.M., Division de la sécurité routière, Police provinciale de l'Ontario
- Alison Ducette, conseiller stratégique senior, branche des opérations régionales, ministère des Transports de l'Ontario (MTO)
- Geoff Wood, vice-président principal, Politiques, Association de camionnage de l'Ontario (OTA)

Modérateur

Surintendant principal Charles Cox, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, coprésident, Comité sur la sécurité routière, Association canadienne des chefs de police

13 h 45 à 14 h 15 [Pause-réseautage \(aire d'exposition\)](#)

SÉANCE 6

14 h 15 à 15 h 15

Le défi posé par la conduite avec facultés affaiblies par la drogue

Objectif

Prendre le volant avec les facultés affaiblies par la drogue est une infraction criminelle depuis 1925, mais il a toujours été difficile d'établir des preuves en la matière. Il faut entre autres prouver que la capacité d'une personne de conduire est affaiblie et que la cause en est la consommation de drogue. En 2008, de nouveaux outils ont été désignés pour faciliter les enquêtes sur la conduite avec facultés affaiblies par la drogue : le test normalisé de sobriété administré sur place (TNSAP), qui est utilisé lors de contrôles routiers, et l'évaluation par des experts en reconnaissance de drogues (ERD). Ils sont extrêmement utiles, et 365 nouveaux ERD ont été formés dans la dernière année. Les preuves fondées sur le TNSAP et sur le témoignage des ERD ne sont pas universellement acceptées par les tribunaux au pays, et elles restent susceptibles d'être contestées. Le projet de loi C-45, *Loi concernant le cannabis*, est entré en vigueur le 17 octobre 2018. Reconnaissant que la légalisation du cannabis pourrait mener à une augmentation du nombre de conducteurs aux facultés affaiblies par le THC, le gouvernement a présenté le projet de loi C-46 - *Loi modifiant le Code criminel (infractions relatives aux moyens de transport) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois*. Les parties 1 et 2 de cette loi sont maintenant en vigueur. La Loi définit des infractions liées à la conduite avec une concentration donnée de drogue dans le sang, et elle autorise la police à exiger un contrôle routier au moyen d'un appareil de dépistage de drogues. Jusqu'à nouvel ordre, un seul de ces appareils a été approuvé par le Procureur général du Canada pour détecter le THC et la cocaïne. Il peut seulement détecter la présence de la drogue visée dans la salive au-delà d'un certain seuil, au contraire de l'appareil de détection approuvé pour l'alcool, qui fournit un résultat fiable sur le taux d'alcool dans le sang. La concentration réelle de la drogue dans la salive n'est pas connue, et il n'y a pas de corrélation directe entre la concentration dans la salive et la concentration dans le sang. Cette séance fera le point sur le Programme d'évaluation et de classification des drogues, décrira une façon différente d'aborder la certification des ERD et examinera les défis à relever, sur les plans des lois et du travail policier, face à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

Présentateurs

- James Palangio, avocat de la Couronne, chef d'équipe - conduite sous l'influence des drogues, Toronto
- Lara Malashenko, conseillère juridique, Service de police d'Ottawa
- Agente Andrea Anderson, Service de police de Vancouver
- Inspecteur Steve Burke, Gendarmerie royale du Canada
- D^{re} Christine Moore, toxicologue principale, Immunalysis, Abbott

Modérateur

Chef Robert Martin, Service de police de West Grey

SÉANCE 7

15 h 15 à 16 h

L'incidence qu'auront les véhicules connectés et autonomes et l'infrastructure de ville intelligente sur le travail policier

Objectif

Les véhicules connectés et autonomes (VCA) sont sur le point de révolutionner non seulement les villes et le transport, mais aussi la façon dont les gens vivent et travaillent, dans le monde entier. L'adoption de ces véhicules et de l'infrastructure connexe a d'importantes implications pour l'application de la loi.

Les experts réunis pour cette discussion sont les partenaires clés dans la création du premier environnement d'essai intégral de VCA, « Ottawa L5 ». Les installations d'essai L5 sont des « villes intelligentes » en miniature dotées de technologies d'avant-garde à l'échelle mondiale, y compris système de communications dédiées à courte distance, GPS, 4G/LTE et 5G de BlackBerry QNX, la Ville d'Ottawa, Ericsson, Juniper Networks et Nokia. Le tout est jumelé à de nombreux capteurs pour la météo, des caméras vidéo, du matériel de détection acoustique et une capacité d'analyse de pointe.

La discussion éclairera les tendances technologiques mondiales et la façon dont les VCA et l'infrastructure connexe de ville intelligente peuvent rendre les villes plus sûres. Elle permettra aussi de percevoir comment la police pourra utiliser cette technologie pour créer de nouveaux liens avec les citoyens, améliorer la sécurité publique et optimiser les ressources policières actuelles de nouvelles façons stratégiques.

Présentateurs

- John Luszczek, Possibilités d'affaires, Ericsson
- Grant Courville, vice-président, Produits et Stratégie, BlackBerry QNX
- Phil Landry, directeur, Services de la circulation, Ville d'Ottawa
- Shawn Sparling, vice-président, Grandes entreprises et secteur public, Nokia Canada

Modératrice

Kelly Daize, directrice, Programme des véhicules connectés et autonomes, Investir Ottawa

16 h

Mot de la fin

- Surintendant principal Charles Cox, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, coprésident, Comité sur la sécurité routière, Association canadienne des chefs de police

ACTIVITÉ DE SOIRÉE FACULTATIVE

17 h à 19 h

Centre d'essais L5 d'Ottawa - Démonstrations « Véhicule autonome et technologie de ville intelligente - rendre le travail policier plus sûr »

Piste d'essai privée L5 d'Ottawa, 1740, avenue Woodroffe, Ottawa, ON K2G 3R8

Nous vous invitons à vous joindre à nous au centre d'essais L5 d'Ottawa. Vous y verrez diverses démonstrations, par exemple de bus-navettes autonomes et d'interactions entre les services médicaux d'urgence et une infrastructure de ville intelligente.

Le centre d'essais L5 d'Ottawa offre un terrain d'essai de calibre mondial pour l'utilisation en toute sécurité de véhicules connectés et autonomes (VCA) dans un véritable climat quatre saisons. Il s'y trouve des « villes intelligentes » en miniature, dotées de technologie GPS RTK, d'un système de communications dédiées à courte distance, de Wi-Fi ainsi que d'une infrastructure de télécommunication 4G/LTE et 5G. Le tout est jumelé à de nombreux capteurs pour la météo, des caméras vidéo, du matériel de détection acoustique et une capacité d'analyse de pointe. Le centre est le premier environnement d'essai intégré en son genre en Amérique du Nord.

La piste d'essai privée L5 d'Ottawa occupe un terrain clôturé de 1866 acres à accès contrôlé, avec 16 kilomètres de voies asphaltées. Son centre de contrôle est situé aux Cours Bayview. Il s'agit du plus grand centre d'essais sécurisé pour VCA au Canada. La piste privée constitue un terrain d'essai idéal pour effectuer en toute sécurité les activités de développement, d'essais, de validation et de démonstration de la technologie des VCA.

Mercredi 8 mai 2019

7 h à 13 h 15 Exposition (*salle de bal B*)

7 h à 8 h 15 Petit déjeuner (*aire d'exposition*)

8 h 15 à 15 h 15 Séances plénières (*salle de bal A*)

SÉANCE 8

8 h 15 à 9 h 15

Tirer le meilleur parti de l'application de la loi en matière de circulation routière

Objectif

Cette séance abordera la façon de tirer parti de la technologie, et en particulier la reconnaissance automatisée des plaques d'immatriculation, tout en tenant compte des préoccupations pour la vie privée face aux possibilités de collecte de renseignements. En outre, la séance comprendra une discussion dynamique sur

diverses approches innovatrices des renseignements opérationnels : comment combiner stratégies, technologies et analytique pour rehausser la sécurité routière.

Présentateurs

- Sergent Gord Keen, coordonnateur des infractions et des dispositifs provinciaux, Police provinciale de l'Ontario
- Surintendant Brian Shalovelo, Service de police de Saskatoon
- Lynn Hemingway, vice-présidente, Opérations, Accident Support Services

Modérateur

Inspecteur Edmond Villamere, Service de police régional de York

SÉANCE 9

9 h 15 à 10 h 15

Alcool, drogues et conduite automobile : La recherche éclaire la pratique

Objectif

Conduire sous l'influence de l'alcool ou de drogues est un facteur majeur contribuant aux collisions qui font des morts et des blessés graves au Canada. À la suite de la légalisation du cannabis au Canada, il faudrait non seulement bien comprendre l'incidence actuelle de la consommation de drogues et d'alcool chez les automobilistes, mais aussi surveiller et contrôler son évolution. Les contrôles routiers fournissent des données sur l'incidence de la consommation chez les automobilistes, et des études en milieu hospitalier mesurent la présence de drogues et d'alcool chez les automobilistes gravement blessés; ce sont deux importantes sources de données. Des chercheurs canadiens expliqueront la façon dont ils abordent la recherche sur les drogues et l'alcool qui aidera à éclairer les politiques publiques, l'éducation publique et l'application de la loi.

Présentateurs

- Doug Beirness, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
- Dr Jeff Brubacher, professeur agrégé, Département de médecine d'urgence, Université de la Colombie-Britannique

Modératrice

Surintendante Joan McKenna, Service de police d'Ottawa

10 h 15 à 10 h 45 **Pause-réseautage** (*aire d'exposition*)

SÉANCE 10

10 h 45 à 11 h 30

Bien-être et enquêtes sur les accidents de la route

Objectif

Une perspective clinique sur l'atténuation des effets psychologiques négatifs de l'exercice de fonctions de première ligne risquées et stressantes d'enquête sur les accidents de la route. Cette séance se fonde sur la prémisse qu'il est nécessaire de soutenir et protéger ceux qui nous servent et nous protègent.

Présentateurs

- Dr Phil Ritchie, Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO)
- Agent Matthew Landry, Service de police régional de York

Modérateur

Inspecteur Edmond Villamere, Service de police régional de York

SÉANCE 11

11 h 30 à 12 h 15

Cannabis : L'avantage de la recherche

Objectif

Cette séance portera sur l'information disponible et les recherches qui se poursuivent sur les effets perçus et réels du cannabis sur le comportement au volant. Elle examinera les résultats de travaux étudiant les effets du cannabis sur la performance en simulateur de conduite chez des jeunes qui consomment du cannabis à des fins récréatives ainsi que des données récentes sur les perceptions qu'ont les automobilistes de la diminution des facultés causée par le cannabis. Des observations préliminaires sur les effets du cannabis chez les conducteurs qui consomment du cannabis à des fins médicales seront aussi abordées, ainsi que des études sur la différence des effets du cannabis chez les hommes et chez les femmes. Enfin, des études lancées récemment sur les effets combinés du cannabis et de l'alcool ainsi que des propositions d'études sur les effets de diverses doses de cannabis fumé sur la performance au volant seront décrites. On discutera aussi de la valeur des données ainsi obtenues pour des initiatives législatives comme l'établissement de limites prescrites de concentration de substances dans le sang.

Présentatrice

- D^{re} Bruna Brands, Direction des substances contrôlées, Santé Canada

Modérateur

Surintendant principal Charles Cox, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, coprésident, Comité sur la sécurité routière, Association canadienne des chefs de police

12 h 15 à 13 h 15 Déjeuner *(aire d'exposition)*

SÉANCE 12

13 h 15 à 14 h 15

L'incidence de l'application de la loi sur la sécurité routière

Objectif

Cette séance mettra en relief la recherche et les pratiques exemplaires émergentes en ce qui concerne les initiatives policières spécialisées d'application de la loi face à la conduite avec les facultés affaiblies, la distraction au volant et d'autres comportements des automobilistes qui mènent à de graves blessures et à des morts sur nos routes.

Présentatrice

- Robyn Robertson, présidente et chef de la direction, Fondation de recherches sur les blessures de la route

Modérateur

Surintendant Scott Baptist, Service de police de Toronto

SÉANCE 13

14 h 15 à 15 h

Utiliser des stratégies de communication pour rehausser la sécurité routière

Objectif

L'utilisation efficace des moyens de communication par les corps de police peut accroître la sensibilisation du public. Dans cette optique, il y a lieu d'améliorer l'échange de renseignements et la collaboration entre la police et le public. Des stratégies de communication recourant à des médias tant traditionnels que non traditionnels peuvent accroître la capacité de la police de diffuser efficacement des messages sur la sécurité routière.

Présentateurs

- Sergent Steve Koopman, superviseur des communications, Service de police de Kingston
- Chelsea De Moor, courtière du savoir, Partenariats stratégiques et mobilisation des connaissances, Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS)
- Béatrice Farand, Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Modérateur

Surintendant A. (Tony) Cristilli, Police provinciale de l'Ontario

15 h

Mot de la fin

- Surintendant principal Charles Cox, M.O.M., Police provinciale de l'Ontario, coprésident, Comité sur la sécurité routière, Association canadienne des chefs de police